

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 01/10/2021

### Lancement du numéro national de prévention du suicide : le « 3114 » entre en fonctionnement ce 1<sup>er</sup> octobre 2021

Annoncé par le ministre de la Santé et des Solidarités lors de l'ouverture des Assises de la Santé mentale et de la psychiatrie le 27 septembre dernier, le numéro national de prévention du suicide entre en fonctionnement ce vendredi 1<sup>er</sup> octobre.

Ce numéro gratuit et confidentiel sera accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, depuis tout le territoire national (Métropole et Outre-Mer). Pour la Bretagne, cette continuité nuit comme jour sera assurée par le centre opérationnel de Brest.



Dans la continuité de la feuille de route santé mentale et psychiatrie de 2018, le Ségur de la Santé a confirmé la mise en service, pour l'ensemble de la population française, d'un numéro national de prévention du suicide. Cette ligne d'appel nationale constitue **une réponse essentielle** à l'enjeu de l'accès et du maintien du lien avec le système de soins des personnes en souffrance.

La ligne permettra, sur l'ensemble du territoire et de manière immédiate, une prise en charge sanitaire des personnes ayant des idées suicidaires, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire. Ce nouveau service sera assuré par **des professionnels de soins spécifiquement formés** pour assurer des missions

### Contact presse ARS Bretagne

Aurélien Robert  
Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : aurelien.robert@ars.sante.fr

d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention, au sein de centres régionaux répondants situés dans des établissements de santé, et en lien notamment avec le SAMU. Elle sera également au service des professionnels de santé désirant en savoir plus sur la prévention du suicide ou ayant besoin d'un avis spécialisé.

**10 centres ouverts sont ainsi répartis en France. Pour la Bretagne, le centre opérationnel de Brest, en lien avec les professionnels du CHRU de Brest, assure cette continuité de réponse 7j/7, de jour comme de nuit, puisqu'il sera le relais des centres de jour de l'inter-région Grand Ouest, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté (cf. annexes 1 et 2).**

## En chiffres

Le taux de suicide en France est l'un des plus élevés des pays européens : il constitue la deuxième cause de mortalité des 10-25 ans après les accidents de la route.

**La région Bretagne demeure la région française la plus touchée par le suicide.** Selon les données de février 2021 de l'ORS Bretagne :

- Près de 700 suicides sont dénombrés chaque année en Bretagne : 35 % des suicides ont lieu entre 45 et 59 ans. On observe une surmortalité masculine (+54 %) et féminine (+46 %) par rapport à la moyenne nationale.
- En moyenne, 20 tentatives de suicides par jour sont constatées en Bretagne : 59 % d'entre elles concernent des femmes, principalement âgées de 15 à 24 ans et de 45 à 54 ans.
- Les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan, sont, à ce jour, les plus concernés.

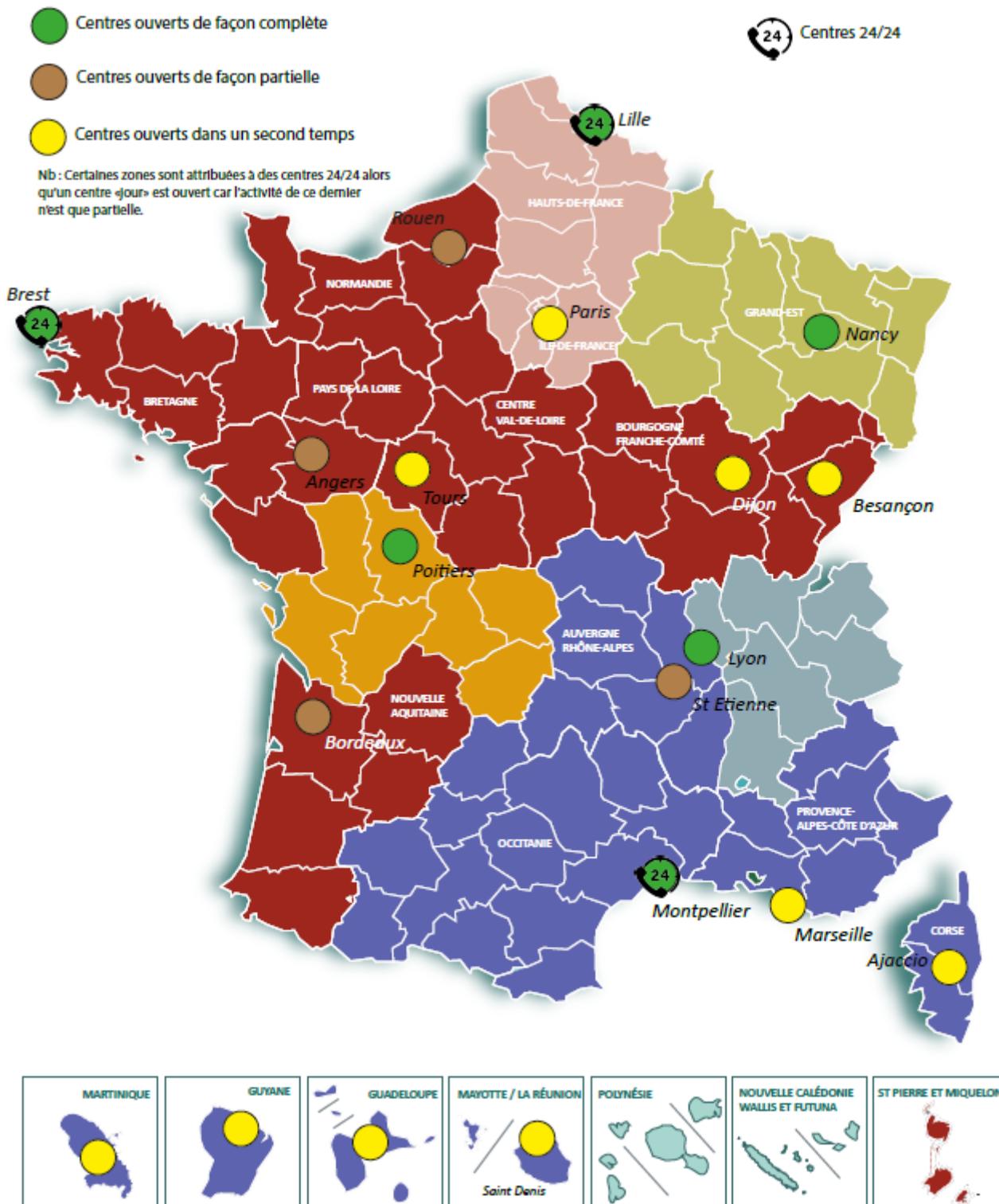
## Une stratégie nationale et régionale de prévention du suicide

Avec l'ouverture du 3114, la France complète sa stratégie nationale de prévention du suicide impulsée par la feuille de route « Santé mentale et psychiatrie 2018 » en proposant dorénavant quatre axes :

- **le dispositif Vigilans** (<http://dispositifvigilans.org>) de veille et recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide dans les suites de leur sortie des urgences ou d'une hospitalisation. Créé en 2015 et déployé à ce jour dans 12 régions métropolitaines sur 13 et dans deux régions d'Outre-Mer, puis dans l'ensemble des régions avant la fin de cette année, ce sont près de 15 000 patients qui y ont eu recours en 2020 et déjà près de 10 000 en juin 2021.
- **des formations** à la prévention du suicide de professionnels de santé (évaluation du potentiel suicidaire et intervention de crise suicidaire) et le déploiement de réseaux Sentinelles ; formation des médecins généralistes à la prise en charge de la dépression, incluant le repérage du risque suicidaire.
- **la prévention de la contagion suicidaire** (dans les médias, sur les réseaux sociaux, dans les lieux publics ou les institutions (<https://papageno-suicide.com>)).
- **le 3114**, le numéro national d'appel pour les personnes en détresse psychique.

En région, cette stratégie est déclinée par l'ARS Bretagne et adaptée aux spécificités des territoires, en lien avec les acteurs locaux. Elle constitue notamment un engagement fort du projet régional de santé (PRS) breton : développement de Point accueil écoute jeunes (PAEJ) et de Maisons des adolescents (MDA), de collectifs de prévention du suicide (12 collectifs à ce jour) en partenariat avec la Mutualité Française de Bretagne, de formations à la prévention du suicide à l'attention des acteurs régionaux, etc.

# Annexe 1 – Carte des centres régionaux et de leurs zones de couverture « jour »



## Annexe 2 – Carte des centres de réponse et de leurs zones de couverture « nuit »

